

RENAULT

AGRICULTEURS L'ÉPOQUE DES
TRAUVX DE LA MOISSON APPROCHE

'Vous êtes satisfaits car la moisson, due de tous vos efforts de l'année, peut être une réussite si elle est effectuée dans de meilleures conditions.'

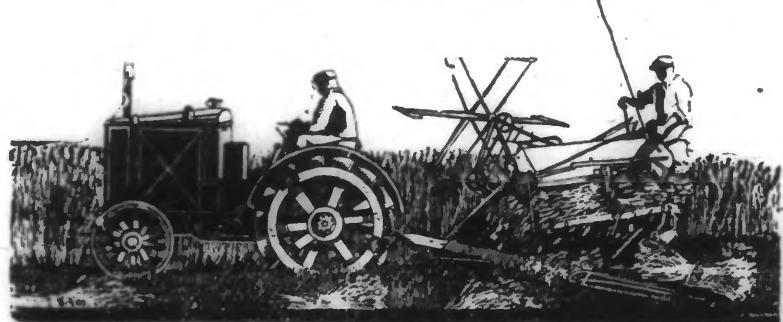
ETES-VOUS OUTILLÉS?

Pour ne rien confier au hasard,
ne pas risquer de compromettre une récolte qui s'annonce rémagnétique.
Achetez un tracteur agricole RENAULT type P.E.

IL VOUS PERMETTRA :

de couper plus de 10 hectares par jour suivant les appareils de récolte dont vous disposerez,
de monter vos chargeurs et de les réserver à l'entretien rapide de la récolte,
de faire un travail régulier et régulièrement vos déchaumages.
Le tracteur agricole RENAULT type P.E. est le seul tracteur qui possède une technique pour moissonner à lame de coupe, actionnée par le moteur du tracteur.
Le tracteur agricole RENAULT type P.E. est très demandé; n'attendez pas le dernier moment pour passer votre commande. Il coûte 19.800 francs et peut être vendu à crédit aux conditions suivantes: 1.000 francs à la commande, 2.800 francs à la livraison et 12 tranches mensuelles de 1.400 francs.

RENAULT BILLANCOURT (Seine)



A SAINT JACQUES
211, 213, 215 rue du Collège
pres place Joffre aux chevaux ROUBAIX
Vêtements tout faits
et sur mesure
Dames - Fillettes
ROBES légères

Etude de M^e Paul LEFORT
docteur en droit, avocat à Lille,
11, rue du Puebla

VENTE ROUZAIX

Département du Nord
Arrondissement de Lille
Ville de Roubaix

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON
à usage d'habitation
et de commerce

A VENDRE

L'adjudication aura lieu le
1^{er} Juillet 1929, à 10 heures, à
l'audience de l'arrondissement de
Crépy-en-Valois, département
du Nord, section de Lille,
au Palais de Justice de ladite
ville.

(Les enchères ne seront re-
ques que par Ministère d'avoués.

DÉSIGNATION

Département du Nord
Arrondissement de Lille
Ville de Roubaix

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage d'habitation
et de commerce

A VENDRE

Cet immeuble est loué à M.
Gaston DUBBLETON, son épouse, pour
une durée de quinze ans, à
compter du premier octobre
1928, avec faculté pour le p-
récédent de l'abandonner à
l'expiration de chaque période
triennale, moyennant un préavis
par lettres recommandées avec
accusé de réception, au plus
tard trois mois avant l'expira-
tion de ladite période, au lever
annuel de six mille francs paya-
bles par trimestre et d'avance
aux prédécesseurs, premeurs
successifs, premiers propriétaires
filleuls de chaque année, plus
l'acquit des impôts et contribu-
tions, devant être versés au
successeur, à l'issue de la
période de 1928. Rég. 1^{er} octobre
1928. (Signature) Hillaire
Léonard, notaire.

UNE Propriété

contenant
DEUX MAISONS

avec fonds en dépendant
d'une contenance de 107 m-
ètres carrés.

ARTICLE deuxième

Rue de l'Omblet, 5 bis
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE troisième

Rue du Brûlé-Pain, n° 209
185, 187 et 187 b^{is}
4 MAISONS

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE quatrième

Rue du Vieux-Faubourg, 3 ter
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE cinquième

Rue à Fleur, 10
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE sixième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE septième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE huitième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE neuvième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE dixième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE onzième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE douzième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE treizième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE quatorzième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE quinzième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE seizeième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE dix-septième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE dix-huitième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE dix-neuvième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE vingtième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE vingt-et-unième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE vingt-deuxième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE vingt-troisième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE vingt-quatrième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE vingt-cinquième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE vingt-sixième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE vingt-septième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE vingt-huitième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE vingt-neuvième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE vingt-dixième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE vingt-troisième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE vingt-quatrième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE vingt-cinquième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE vingt-sixième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE vingt-septième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE vingt-huitième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE vingt-neuvième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE vingt-dixième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE vingt-troisième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

à usage de commerce, avec les
fonds et terrain en dépendant

ARTICLE vingt-quatrième

Rue de l'Omblet, 34
UNE MAISON

</